

Cod'Action plaidoyer international

Edition 2022



Genève - 27 août au 6 septembre 2022

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Coupe du Monde au Qatar¹, plein pouvoir des GAFAM² ou encore commercialisation de pesticides³ extrêmement dangereux, etc., les entreprises sont souvent épinglées pour leur violation des droits humains. Les initiatives récentes demandant aux entreprises multinationales de rendre des comptes vis-à-vis de leurs agissements sont nombreuses. Toutefois, le manque de transparence des entreprises et l'absence de réglementations ou de lois contraignantes au niveau national et international ne contribuent pas à pallier cette situation.

11 ans après les principes directeurs de l'ONU pour les sociétés transnationales⁴ et l'émergence de nombreux mouvements et initiatives de la société civile dénonçant les pratiques illégales de certaines entreprises, il est pertinent de proposer un examen du contexte actuel et d'étudier les pistes d'analyse et d'action permettant un meilleur respect des droits humains par les entreprises en Suisse et ailleurs. La crise sanitaire et de récents mouvements sociaux ont quelque peu remis le sujet sur la table, questionnant tour à tour la responsabilité de grandes entreprises pharmaceutiques dans l'accès aux soins, ou encore le rôle joué par des multinationales agroalimentaires dans la privatisation de l'eau dans de nombreux pays du Sud.

Quel espace pour les jeunes dans tout cela ?

Préoccupé-e-x-s du futur qui les attend, les jeunes se mobilisent chaque jour un peu plus - l'environnement, un travail décent, une société inclusive, etc.- les jeunes ne cessent de remettre en question la société dans laquelle ils se meuvent.

En Suisse comme ailleurs, des mobilisations massives et des actions s'organisent afin d'exprimer ces préoccupations et exiger un changement pour un monde meilleur. Les jeunes font alors partie de la nouvelle génération engagée prête à affronter les grands acteurs économiques. Crédit Suisse a par exemple été la cible de dénonciations et d'actions symboliques menées par les jeunes, en colère face aux émissions de gaz à effet de serre générées par les investissements de l'établissement⁵. Ce sont aussi les jeunes qui mènent aujourd'hui une transformation vers une économie sociale et solidaire à coup d'initiatives locales et de hackathons pour l'innovation verte.

¹ <https://www.amnesty.ch/fr/themes/economie-et-droits-humains>

²

https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/09/24/les-gafam-defient-desormais-les-principaux-etats-du-globe-et-ces-derniers-contre-attaquent_6012912_3232.html

³

<https://www.publiceye.ch/fr/coin-medias/communiqués-de-presse/detail/un-avis-de-droit-latteste-syngenta-meprise-les-droits-humain>

⁴

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKewiansOtua_3AhVBO-wKHTDsBt00FnoECBAOAO&url=https%3A%2F%2Fwww.ohchr.org%2Fdocuments%2Fpublications%2Fguidingprinciplesbusinesshr_fr.pdf&usq=AOvVaw3Ojoxazm6lUPMjK8JZugXu

⁵ <https://www.letemps.ch/suisse/manifestants-climat-mettent-credit-suisse-terre>

Malgré ces élans d'actions pour un monde plus juste et respectueux des droits humains, ce sont aussi les jeunes, qui se voient imposé·e·x·s des dynamiques de pouvoir sur lesquelles iels n'ont l'impression de ne pas avoir de capacité d'action. Selon une étude récente menée dans une dizaine de pays, pas moins de $\frac{3}{4}$ des jeunes âgé·e·x·s entre 15 et 24 ans souffriraient d'éco-anxiété, un phénomène décrivant le mal-être des jeunes face au changement climatique⁶.

Dépourvu·e·x·s d'outils ou de stratégies, les jeunes ne savent plus comment se faire entendre et affronter ces géants économiques face auxquels iels se sentent complètement impuissant·e·x·s.

Comment le/la jeune peut-iel se projeter et agir aujourd'hui pour un monde de demain plus juste et inclusif ? Dans quelles mesures la nouvelle génération peut-elle être un levier suffisamment puissant pour influencer les acteur·rice·x·s régissant la société de consommation ?

Pour tenter de répondre à ces questions, le Codap et le CIFDHA proposent de traiter de la thématique "Entreprises et droits humains" durant l'édition 2022 du Cod'Action plaidoyer international. Ainsi, les jeunes seront à même de formuler des réponses et proposer des idées de projet novatrices pour répondre à leur réalité sociale.

COD'ACTION PLAIDOYER INTERNATIONAL

Formation d'une dizaine de jours en ligne, le Cod'Action plaidoyer international favorise un apprentissage qui se veut éminemment pratique. C'est l'occasion pour les participant·e·x·s de **transformer une idée en une action concrète**. Pour ce faire, le Cod'Action plaidoyer international leur offre une base commune en gestion de projet, stratégie d'actions, de plaidoyer et dynamique de groupe.

L'ensemble de ces thématiques est exercé par le biais de divers ateliers aux **techniques d'apprentissage non formel variées**. Les exercices pratiques sont donc de mise : jeux de rôle, mise en situation, partage d'expériences, ou encore simulation. Sous réserve des contraintes sanitaires obligeant à opter pour le format en ligne, dans la version classique du CAPI, le Codap profite de la venue à Genève des participant·e·x·s pour visiter une ou plusieurs entités des Nations unies.

La particularité et plus-value du CAPI ? Chaque participant·e·x·s vient avec une **idée de projet ou d'action** qu'iel souhaiterait mettre en place afin de répondre à une préoccupation en matière de protection des droits humains. Durant la formation, un temps important est accordé au développement de ces projets. Pour mener à

6

<https://www.rts.ch/info/monde/12492615-une-etude-decrit-les-craintes-elevees-des-plus-jeunes-face-au-changement-climatique.html>

bien la réalisation de leurs projets respectifs, ces jeunes sont accompagné·e·x·s par **l'équipe du Codap** et par des **expert·e·x·s indépendant·e·x·s** actif·ive·x·s dans le domaine des droits humains, dans la Genève internationale et/ou les pays d'origine des participant·e·x·s (Europe, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, etc.). Un accent particulier est mis sur l'apprentissage des stratégies d'actions, et plus particulièrement de plaidoyer. Pour ce faire, le Cod'Action plaidoyer international permet aux participant·e·x·s de se familiariser avec le fonctionnement des mécanismes de protection des droits humains, et de se les approprier.

Formation à caractère bienveillant, le CAPI s'adresse donc à des **jeunes engagé·e·x·s pour la promotion et la protection des droits humains**. Iels y trouveront un cadre d'apprentissage favorisant les échanges entre pairs, permettant les débats d'idées et les dialogues constructifs. Iels verront leurs connaissances et compétences renforcées et en ressortiront avec un projet en main, prêt·e·x·s à l'action dans leur pays respectif.

Les 5 plus-values du Cod'Action plaidoyer international :

- ❖ L'appropriation des outils de plaidoyer en matière de droits humains via une méthodologie s'appuyant sur l'apprentissage non-formel
- ❖ La familiarisation avec une thématique d'actualité et répondant aux préoccupations actuelles des jeunes engagé·e·x·s dans le domaine des droits humains
- ❖ La constitution d'un réseau de jeunes et d'expert·e·x·s engagé·e·x·s dans le domaine des droits humains au niveau local, régional, et international
- ❖ Un projet porté de bout en bout par des jeunes et mis sur pied pour des jeunes, ayant prouvé sa pertinence et son impact sur la durée
- ❖ Un accompagnement des participant·e·x·s dans le développement de leur projet pendant et suivant la formation

Thématique & Projet-lauréat

Pour 2022, le Codap propose une édition du CAPI autour de la thématique "**Entreprises et droits humains**". Il est donc attendu que les **jeunes candidat·e·x·s** proposent de monter un projet permettant de traiter de cette problématique dans leur contexte.

Le Codap accompagne tous·te·x·s les participant·e·x·s dans la phase d'implémentation et concrétisation de leur projet à la suite de la formation. De plus, **le Codap met au concours un prix pour le projet le plus pertinent développé lors de la formation**. Sélectionné par un jury d'expert·e·x·s, ce projet recevra un prix d'un montant de 1'000 CHF permettant la mise en place du projet,

ainsi qu'un « appui-pays ». L'appui-pays consiste en une visite sur place de l'équipe du Codap et du Centre d'Information et de Formation en matière de Droits Humains en Afrique (CIFDHA) visant à appuyer l'équipe lauréate à la mise en place du projet avant la fin de l'année 2022. Ceci est réalisé au moyen de sessions de travail interne, ainsi qu'au travers de rencontres avec de potentiel·le·x·s partenaires stratégiques et financier·ère·x·s. Ces deux éléments permettront de soutenir le/la lauréat·e·x dans la mise en œuvre de leur projet afin de garantir sa bonne implémentation et l'atteinte de leurs objectifs. Étant expertes de leur contexte, les associations dont les participant·e·x·s sont issu·e·x·s sont les actrices incontournables pour appuyer les jeunes dans la réalisation de leur projet. Le Codap quant à lui vient les appuyer dans ce processus, sans pour autant se substituer à elles.

Conditions et procédures d'inscription

Public cible :

Cette formation s'adresse aux jeunes entre 15 et 30 ans⁷, engagé·e·x dans une organisation, un mouvement ou un collectif actif dans la promotion et la défense de l'environnement et/ou des droits fondamentaux. Nous accueillons des participant·e·x du monde entier ; la formation étant donnée en français, il est toutefois demandé d'avoir une excellente maîtrise de la langue.

Date et lieux :

Le CAPI aura lieu du **27 août au 6 septembre 2022** à Genève en Suisse. Alors que la formation a normalement lieu en présentiel à Genève, nous nous réservons le droit de proposer une alternative en ligne dans le cas où les conditions sanitaires liées au Covid-19 viendraient à se détériorer.

Procédure d'inscription : La soumission de ta candidature se déroule en plusieurs étapes. Merci de lire attentivement !

- ❖ Afin de formaliser ton inscription, il faut tout d'abord que tu complètes le formulaire d'inscription. Tu le trouveras sur le lien suivant : <https://www.codap.org/agenda/capi-2022-ta-candidature-est-vivement-attendue/>
- ❖ Une fois inscrit·e·x, tu devras réaliser la formation en ligne E-Codap. Celle-ci comprend 6 modules en gestion de projet et plaidoyer international, est obligatoire et fait partie des critères de sélection à la participation au CAPI. Tu la trouveras en cliquant sur le lien suivant : <http://capi.codap.org/>. La

⁷ Des exceptions peuvent être faites jusqu'à 35 ans dans certains cas.

réalisation de tous les modules ne devrait pas prendre plus d'une journée. Nous t'encourageons cependant à prendre un certain temps pour assimiler ces notions, car une fois abordées en ligne, elles sont considérées comme acquises lors du CAPI.

Ces deux étapes devront être réalisées d'ici **au 25 mai au plus tard**, il est donc essentiel de bien anticiper afin de ne pas te laisser surprendre par le temps.

Une fois que tu as rempli ton inscription au CAPI, nous t'enverrons par e-mail tes identifiants ainsi que ton mot de passe pour que tu puisses accéder à notre plateforme afin de réaliser la formation E-Codap. Merci de patienter : l'envoi des identifiants peut prendre quelques jours.

Frais d'inscription :

Selon ton pays de résidence, les frais d'inscription se déclinent ainsi :

- Europe : 150 euros
- Afrique du Nord : 100 euros
- Afrique de l'Ouest : 50 euros

Les frais d'inscription ne sont valables qu'une fois sélectionné·e·x pour la formation. Si tu rencontres des difficultés à couvrir les frais d'inscription, merci de nous en faire part afin que nous puissions évaluer ton dossier.

Pour toute question, merci de les adresser à inscriptions@codap.org